



Bilan de l'année 2024 : Les actions de *Pour l'Ukraine, pour leur liberté et la nôtre !*

Nos campagnes

- **Renforcer les livraisons d'armement à l'Ukraine et contribuer à sa défense :**

C'est l'axe prioritaire de nos actions, car la survie de l'Ukraine et, au-delà, de l'Europe démocratique en dépend.

La collecte d'informations, non seulement dispersées mais souvent succinctes, a réclamé un long travail piloté par les experts de notre association, en partenariat avec l'Union des Ukrainiens de France, Ukraine Libre (Toulouse) et Unis pour l'Ukraine. Les résultats ont été salués par les hauts gradés et experts militaires qui soutiennent nos propositions.



L'Ukraine ne nous demande que des armes, avec lesquelles elle combat seule la deuxième armée du monde



C'était en 2024... En 2025, cela fait TROIS ANS que l'Ukraine nous protège de l'armée russe.

L'aide militaire à apporter à l'Ukraine est au cœur de **cinq de nos tribunes** dans *Le Monde* (en [janvier](#), [mai](#), [octobre](#), [novembre](#) et [décembre](#) 2024), d'une campagne sur les réseaux sociaux et d'une invitation récente sur LCI. De nombreux haut-gradés de l'armée française ont soutenu nos positions sur les plateaux de télévision, lors d'une conférence de presse et des deux forums en ligne avec nos adhérents, organisés en [février](#) et en [mai](#).

- **Accélérer la confiscation des avoirs publics russes, au titre des réparations dues par l'agresseur russe**
 - **Confisquer et transférer à l'Ukraine les 210 Md€ d'avoirs de la Banque centrale de Russie** actuellement bloqués en Europe (le prêt en cours de l'Union européenne pouvant, quant à lui, reposer sur d'autres garanties) est parfaitement possible, selon le droit international.

L'étude menée par les juristes de notre association, qui indique la possibilité de cette confiscation en accord avec le droit international coutumier des contre-mesures, a fait l'objet d'une [tribune](#) (*Le Monde*, 16-04-2024) et a incité un groupe de députés (menés par B. Haddad, M. Tabarot, J. Bayou) à nous auditionner en avril 2024.

- Cette confiscation **au titre des réparations** est également justifiée par l'urgence : les besoins du pays ruiné par la guerre d'agression, évalués par la Banque mondiale à 483 Md\$ au 1er janvier 2024, s'élèvent aujourd'hui à près de 800 Md\$ selon le gouvernement ukrainien.

Nous rappelons, par exemple, dans notre tribune consacrée aux **destructions des installations énergétiques ukrainiennes** systématiquement bombardées ([Le Monde, 9 octobre](#)), que l'ensemble du tissu social et économique est atteint, qu'il s'agisse de la nourriture, de la santé, des communications, de l'activité des administrations et des entreprises.



L'étude des besoins énergétiques de l'Ukraine à court et moyen terme a réuni notre association, le groupe URD et l'association SAFE. [Un document de propositions détaillées](#) a été diffusé lors de différentes rencontres, notamment à Pierre Heilbronn (envoyé spécial de la France pour l'aide et la reconstruction de l'Ukraine), à l'association des maires de France, à l'Agence française pour le développement et au MEDEF, ainsi qu'à nos partenaires ukrainiens ([ICUV](#), ministère de l'énergie et collectivités territoriales).

- **Dénoncer la visée génocidaire de l'enlèvement, de la déportation et de la russification des enfants ukrainiens**

Nous avons été les premiers en [août 2022](#) à alerter l'opinion sur ces déportations, composante essentielle du plan russe d'effacement de l'identité ukrainienne et à déposer, avec l'aide du cabinet Vigo, une **première communication auprès du Procureur de la CPI en décembre 2022**, très largement relayée par la presse.

La campagne que nous avons menée parallèlement sur les réseaux sociaux a poussé de nombreux **médias** (TV, radio, presse écrite) à lancer des enquêtes, en particulier Arte, EuromaidanPress, La Croix,

Libération, Paris-Match, BFM TV, VanityFair) en s'appuyant sur les éléments que nous leur avons fournis.



En 2024, au terme d'une recherche de plus d'un an en sources ouvertes, nous avons pu identifier plus d'une cinquantaine de responsables du parti de Poutine, Russie-Unie, et de gouverneurs de régions directement impliqués dans les rafles d'enfants en Ukraine et dans leur russification forcée. Cette enquête révèle la planification des déportations d'enfants avant l'invasion de 2022 et leur caractère systémique.



Les résultats ont été communiqués au bureau du [Procureur de la CPI](#) le **13 septembre**, par les avocats internationaux du cabinet Vigo et ont fait l'objet d'une [conférence de presse](#) le 25 septembre.



- **Sensibiliser aux viols de masse perpétrés par les Russes dans les zones occupées et les centres de détention**

Les violences sexuelles ne constituent pas une « bavure » mais résultent d'une politique systématique de terreur et de soumission totale à l'agresseur. Encouragés et couverts par les officiers dans les zones occupées, les viols sur les hommes et les femmes, civils et militaires, sont quotidiens dans les prisons russes où ils font partie de l'éventail des tortures infligées aux détenus.

Afin que ces crimes ne tombent pas dans l'oubli, nous avons organisé la venue à Paris d'une **délégation de militantes ukrainiennes, membres de SEMA** (première association ukrainienne de femmes survivantes des viols de masse) à l'occasion d'une [conférence de presse le 13 juin](#).



Cette rencontre a eu de **nombreuses retombées médiatiques** : à la télévision ([Arte journal](#), TF1 Info, TV5 Monde) et la radio ([France Info](#)), comme dans les quotidiens nationaux et régionaux : [Le Figaro](#), [Le](#)

Monde, La Croix, Le Monde, L'Express, Paris-Match, Challenges, Ouest-France, Le Républicain lorrain, L'Indépendant, Le Progrès, La Provence, Les Dernières Nouvelles d'Alsace, L'Est Républicain, L'Alsace, Le Dauphiné libéré, Vosges Matin, Le Devoir, La Tribune de Genève, The Women's Voices, Upday News.

Elle a aussi permis que se mette en place une série de **conférences-débats dans les régions**, où nous avons été invités à présenter le combat politique et judiciaire des survivantes, en novembre à [Chartres](#), à l'initiative de l'UUF et à [l'université Lyon 3](#), à l'initiative de Mathilde Philip-Gay. Ces interventions, qui se poursuivront en janvier à Bordeaux, en mars à Velleron, ont permis de toucher un public nouveau : étudiants et personnes âgées, en particulier.

- **Combattre le génocide culturel planifié par la Russie**

Les Russes mettent en œuvre une politique systématique de destruction de l'identité culturelle de l'Ukraine : interdiction de la langue ukrainienne dans les territoires occupés, destruction et pillage des musées, des lieux de culte et bibliothèques, endoctrinement des esprits, etc.



Avec nos partenaires ukrainiens (historiens de l'art, juristes, conservateurs de musées, etc.), nous travaillons à la constitution d'un **dossier sur la spoliation par les autorités russes des œuvres d'art** et autres biens culturels ukrainiens dans tous les territoires occupés depuis 2014.

Il s'agira de **saisir les juridictions internationales compétentes** et d'identifier les responsables de ce crime qui, comme sous le régime nazi pendant la Deuxième guerre mondiale, s'appuie sur une législation mise en place pour lui donner une apparence légale et prévenir toute restitution. Afin de sensibiliser aussi le grand public sur ce vol à grande échelle, nous prévoyons plusieurs événements culturels européens mobilisant des artistes ukrainiens.



- **Faire reconnaître l'entreprise génocidaire de la Russie : notre combat pour la justice**

L'invasion de l'Ukraine par la Russie obéit moins à la volonté d'annexion de territoires qu'au désir de Moscou d'annihiler l'existence même du peuple ukrainien. Cette dimension génocidaire de la guerre doit être reconnue. C'est pourquoi nous contribuons à constituer les dossiers sur lesquels s'appuiera la justice internationale.



- **Juger les responsables des enlèvements d'enfants ukrainiens.**

Le retour des enfants ukrainiens enlevés et déportés en masse vers la Russie est l'une des conditions non négociables d'un accord de paix, mais la justice internationale doit aussi continuer à poursuivre les perpétrateurs de ce crime contre l'humanité à visée génocidaire : non seulement Vladimir Poutine et Maria Lvova Belova, principaux ordonnateurs des rafles, déportations et russification des enfants, mais également tous les responsables politiques et militaires intermédiaires qui ont mis en œuvre le plan systématique du Kremlin.



- **Juger les instigateurs des viols de masse.**

L'étendue et le caractère systématique des viols commis par les soldats russes en Ukraine, sur les femmes, les enfants, les hommes civils ou militaires, en public ou sous le regard des familles, n'a commencé à émerger dans les médias qu'à la libération de Boutcha et des villages de la région de Kyiv. Ce n'était là qu'un aperçu de l'ampleur des crimes sexuels qu'on a découverts, après le retrait des armées russes, dans les régions de Kharkiv ou Kherson. On imagine dès lors sans mal ce qu'ont subi les civils de Marioupol et de l'oblast de Zaporijia.

Ces crimes se perpétuent aujourd’hui sur les détenu.e.s dans les prisons russes des territoires occupés. Or ces viols systématiques ont été documentés depuis 2014 dans le Donbass occupé et en Crimée, comme en témoigne l’association [SEMA](#), fondée en 2019 par l’une des survivantes, [Iryna Dovgan](#).



Contribuant à répandre la terreur, ils participent du plan du Kremlin : obtenir la soumission totale de la société ukrainienne. Élément central de la déshumanisation de la population civile, le viol n’est pas un simple « crime de guerre ». Il entre non seulement dans le cadre des crimes contre l’humanité, mais dans un ensemble de crimes perpétrés à des fins génocidaires.

- **Juger les responsables du pillage systématique du patrimoine culturel ukrainien.**



La justice devra là aussi poursuivre les responsables jusqu’au cœur du pouvoir russe mais aussi au sein des différentes structures chargées de mener à bien cette politique criminelle, mise en place dès 2014, avec l’adoption de législations qui lui donnent un vernis de légalité.

- **Lutter contre les réseaux d’influence et la machine de propagande de la Russie**

L’influence de la Russie sur l’opinion européenne et française passe par de nombreux réseaux. Les moins visibles ne sont pas les moins efficaces !

- L’année 2024, année des **JO de Paris**, risquait d’être entachée de sang par la présence de sportifs russes et biélorusses.



Nous avons donc lancé [dès le printemps 2023](#) une campagne pour mobiliser l’opinion et les fédérations sportives françaises contre l’infamie que constituerait la participation d’athlètes russes, notamment en apportant les preuves de leur appartenance à l’armée et à la police du Kremlin.

En mars 2024, nous avons co-signé une tribune dans Le Monde « [Les Jeux de Paris 2024 ne doivent pas être l'arène propagandiste des gladiateurs de Poutine](#) ». [Notre argumentaire détaillé](#) a été repris dans un numéro spécial n°39/40 de la revue *Quel Sport ?* consacré aux JO.

Le CIO n'a finalement accepté que 25 Russes et Biélorusses comme « athlètes individuels neutres », avec un hymne et un drapeau ad hoc.

Nous avons aussi [protesté contre le recrutement d'un gardien de but russe par le PSG](#).

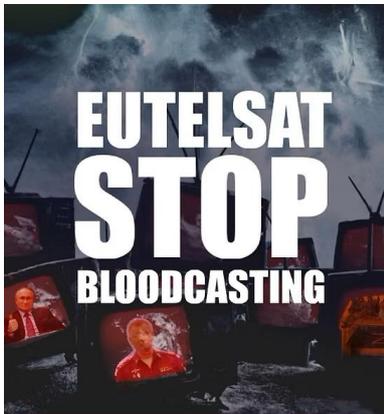
- Nous avons également vigoureusement dénoncé la prétention de la Russie à l'héritage glorieux du combat de l'URSS contre le nazisme lors des **commémorations du Débarquement le 6 juin 2024** ([Le Monde, 28 mai](#)). La Russie n'a finalement pas été invitée, l'Elysée revenant sur son intention initiale.

- Dans une tribune du [Monde](#) (1^{er} mars 2024), nous détaillons **l'ampleur des réseaux d'influence du Kremlin**, en France, qui utilise d'anciennes personnalités politiques ou agents publics, mobilisant des « groupes de réflexion » ou sites Internet, financés entièrement ou partiellement par des fonds russes. Ainsi, en va-t-il du « Centre spirituel et culturel orthodoxe russe », situé quai Branly, véritable « nid d'espions » qui jouit d'un statut d'exterritorialité diplomatique, accordé par Nicolas Sarkozy.

- De manière plus visible encore, alors que les **entreprises de médias russes** sont sanctionnées par l'Union européenne depuis décembre 2022, l'opérateur français de satellite Eutelsat Group continue à transmettre vers la Russie et les territoires annexés de l'Ukraine, les chaînes Zvezda des Forces armées russes et la chaîne Spas de l'Eglise orthodoxe russe !

Toutes les chaînes sanctionnées par l'Union européenne, y compris RT France, restent **accessibles sur Internet !**

À l'instigation et grâce à l'expertise du *Comité Denis Diderot*, nous avons créé la coordination [STOP BROADCASTING](#), qui réunit également Russie-Libertés et l'Union des Ukrainiens de France.



En novembre, nous avons saisi l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique et le gouvernement sur le non respect des sanctions européennes par les opérateurs de l'Internet et demandé l'adoption urgente du décret d'application de l'article 17 de la loi SREN qui devrait permettre à l'Arcom d'intervenir.

Nos appels de fonds

Nos campagnes de levées de fonds – le total des dons recueillis s'élevant à 73 135€ – visent à répondre à trois types de besoins urgents :

- **Les besoins en énergie mobile**

Sur le front, pour recharger le matériel électronique, ou dans les unités médicales qui accueillent les blessés, la fourniture d'énergie mobile est essentielle.

Avec l'aide de l'association **Kalyna**, nous avons acheté et acheminé en Ukraine 228 générateurs de divers types, pour une valeur de 50 468€. Cette campagne se poursuit en 2025, plus de 20 000 € supplémentaires ont été collectés à ce jour.



Vous pouvez encore y contribuer, en cliquant [ICI](#) !

- **L'aide aux associations ukrainiennes qui agissent pour rapatrier les enfants déportés**

Deux associations ukrainiennes, **Helping to Leave** et **Save Ukraine**, sont engagées dans le rapatriement des enfants et familles déportés en Russie ou assignés à résidence dans les territoires occupés. L'aide financière qui leur a été versée s'élève à 8 435 €, en plus des 3 005 € versés en 2023.

- **Le secours aux unités combattantes**

L'aide à l'armée ukrainienne a consisté en l'achat d'occasion d'une ambulance 4X4, pour une valeur de 8 776€, et d'équipements de protection pour une valeur de 3 000€.

Notre présence dans la presse pour la défense de l'Ukraine

Association dite « de plaidoyer », *Pour l'Ukraine, pour leur liberté et la nôtre* cherche avant tout à **mobiliser l'opinion publique, les élus et responsables politiques**.

C'est la raison pour laquelle nous avons publié en 2024, dans la presse nationale et régionale, **onze tribunes**, signées chaque fois par des experts de chacun des sujets brûlants pour la défense de l'Ukraine.

Les médias en réservant l'accès à leurs abonnés, elles sont **accessibles à tous sur notre site** : <https://www.pourlukraine.com/tribunes> (avec pour la plupart [une version anglaise](#) et aussi pour certaines [une version allemande](#)).

Faute de remporter en Ukraine la promesse victorieuse militaire, après avoir vaincu la population civile, des milliers de soldats, en visant notamment les infrastructures énergétiques dans l'espoir de briser sa résistance. Cette stratégie déshonorée de terreur s'est amplifiée depuis mais, malheureusement, de la part de moyens qui affaiblissent la défense ukrainienne de Kiev.

Pour la seule journée du 25 août, 25 régions, sur un total de 246, ont affecté leurs chaînes, dont des sous-stations de distribution des réseaux, les centrales nucléaires, encore sous contrôle ukrainien, qui assurent environ les trois quarts de la production nationale. Les coupures massives de courant en ont résulté à travers le pays, jusque dans la capitale, qui avait déjà connu cet état des lieux en décembre à quinze heures par jour.

Les attaques en série de ces centrales menacent toute l'Europe de nouvelles failles. Elles sapent déjà la vie des citoyens, plus encore que les campagnes, dépendent d'une fourniture régulière en électricité. Dans les grands immeubles plongés dans le froid et l'obscurité, chaque foyer vit isolé, sans assistance pour remonter les courses ni réfrigérer pour les courses, sans eau chaude ni chauffage urbain, car les pompes ne sont à l'arrêt. Lorsque l'eau arrive, elle peut être contaminée, les centrales de traitement ayant aussi cessé de fonctionner.

Une électricité si et si peu d'intérêt (dont dépend entre autres la vaccination à distance de nos bébés enfants) ni de téléphonie mobile. Sans électricité, les assurances ne peuvent pas fonctionner. L'ensemble de tissu social et économique est atteint, qu'il s'agisse

Il faut autoriser l'Ukraine à frapper les sites de lancement russes avec les armes que nous lui livrons

Les destructions par la Russie des installations énergétiques ukrainiennes font peser un risque majeur sur l'Ukraine et menacent aussi l'Europe, souligne un collectif d'intellectuels, parmi lesquels Ariane Mnouchkine et Sylvie Rollet, de conseillers militaires et d'experts en énergie

de la nourriture, de la santé, des communications, de l'activité administrative et des entreprises. Les coupures de courant compromettent la production et la distribution alimentaires en entraînant les hôpitaux et les prisons, les écoles, les entreprises et les services de soins intensifs (accidents, traumatismes) sous grandement des services de radiologie, d'échographie et des centres de dialyse.

Pauline Thibaut
Dans les administrations et les entreprises, la panne des systèmes informatiques bloque les services administratifs, immobilise l'accès aux bases de données, les données du secteur tertiaire ou de l'industrie, l'interception des courriers en transit, l'arrêt de l'activité économique, donc la lutte à terme.

La destruction des infrastructures énergétiques est la clé du plan de Kramlinski, rendre l'Ukraine insupportable et le gouvernement à la reddition. Nous devons nous dresser contre ce cauchemar programmé. Il faut, avant tout, autoriser enfin l'Ukraine à frapper les

sites de lancement russes avec les armes que nous lui livrons. Mais vous n'avez pas le droit de le faire, c'est à nous de le faire.

La protection du pays pourrait également être assurée par les États. L'implosion et, ailleurs, comme nous le plaçons dans son aspect à l'arrêt, le système aux missiles et drones russes. Le fait est que les destructions, par la défense ukrainienne et les avions militaires, ou maintenant, des avions qui s'approprient des missiles de l'Union européenne (UE) constituerait un fait de légitime défense, justifiant un changement de doctrine au sein de l'Alliance. De même serait elle fondée à frapper les réseaux et leurs charges vitales en prévision de leur utilisation, comme le fait aussi. De telles attaques aggraveront la menace que l'occupation par l'armée russe à l'arrêt, fait peser sur l'ensemble du continent.

Surtout, il faut aider l'Ukraine à assurer elle-même la défense antiaérienne des installations. Le plan de Kramlinski est un cauchemar programmé, il faut, avant tout, autoriser enfin l'Ukraine à frapper les

sites de lancement russes avec les armes que nous lui livrons. Mais vous n'avez pas le droit de le faire, c'est à nous de le faire.

La protection du pays pourrait également être assurée par les États. L'implosion et, ailleurs, comme nous le plaçons dans son aspect à l'arrêt, le système aux missiles et drones russes. Le fait est que les destructions, par la défense ukrainienne et les avions militaires, ou maintenant, des avions qui s'approprient des missiles de l'Union européenne (UE) constituerait un fait de légitime défense, justifiant un changement de doctrine au sein de l'Alliance. De même serait elle fondée à frapper les réseaux et leurs charges vitales en prévision de leur utilisation, comme le fait aussi. De telles attaques aggraveront la menace que l'occupation par l'armée russe à l'arrêt, fait peser sur l'ensemble du continent.

Surtout, il faut aider l'Ukraine à assurer elle-même la défense antiaérienne des installations. Le plan de Kramlinski est un cauchemar programmé, il faut, avant tout, autoriser enfin l'Ukraine à frapper les

sites de lancement russes avec les armes que nous lui livrons. Mais vous n'avez pas le droit de le faire, c'est à nous de le faire.

La protection du pays pourrait également être assurée par les États. L'implosion et, ailleurs, comme nous le plaçons dans son aspect à l'arrêt, le système aux missiles et drones russes. Le fait est que les destructions, par la défense ukrainienne et les avions militaires, ou maintenant, des avions qui s'approprient des missiles de l'Union européenne (UE) constituerait un fait de légitime défense, justifiant un changement de doctrine au sein de l'Alliance. De même serait elle fondée à frapper les réseaux et leurs charges vitales en prévision de leur utilisation, comme le fait aussi. De telles attaques aggraveront la menace que l'occupation par l'armée russe à l'arrêt, fait peser sur l'ensemble du continent.

Surtout, il faut aider l'Ukraine à assurer elle-même la défense antiaérienne des installations. Le plan de Kramlinski est un cauchemar programmé, il faut, avant tout, autoriser enfin l'Ukraine à frapper les

sites de lancement russes avec les armes que nous lui livrons. Mais vous n'avez pas le droit de le faire, c'est à nous de le faire.

La protection du pays pourrait également être assurée par les États. L'implosion et, ailleurs, comme nous le plaçons dans son aspect à l'arrêt, le système aux missiles et drones russes. Le fait est que les destructions, par la défense ukrainienne et les avions militaires, ou maintenant, des avions qui s'approprient des missiles de l'Union européenne (UE) constituerait un fait de légitime défense, justifiant un changement de doctrine au sein de l'Alliance. De même serait elle fondée à frapper les réseaux et leurs charges vitales en prévision de leur utilisation, comme le fait aussi. De telles attaques aggraveront la menace que l'occupation par l'armée russe à l'arrêt, fait peser sur l'ensemble du continent.

Surtout, il faut aider l'Ukraine à assurer elle-même la défense antiaérienne des installations. Le plan de Kramlinski est un cauchemar programmé, il faut, avant tout, autoriser enfin l'Ukraine à frapper les

sites de lancement russes avec les armes que nous lui livrons. Mais vous n'avez pas le droit de le faire, c'est à nous de le faire.

La protection du pays pourrait également être assurée par les États. L'implosion et, ailleurs, comme nous le plaçons dans son aspect à l'arrêt, le système aux missiles et drones russes. Le fait est que les destructions, par la défense ukrainienne et les avions militaires, ou maintenant, des avions qui s'approprient des missiles de l'Union européenne (UE) constituerait un fait de légitime défense, justifiant un changement de doctrine au sein de l'Alliance. De même serait elle fondée à frapper les réseaux et leurs charges vitales en prévision de leur utilisation, comme le fait aussi. De telles attaques aggraveront la menace que l'occupation par l'armée russe à l'arrêt, fait peser sur l'ensemble du continent.

Surtout, il faut aider l'Ukraine à assurer elle-même la défense antiaérienne des installations. Le plan de Kramlinski est un cauchemar programmé, il faut, avant tout, autoriser enfin l'Ukraine à frapper les

sites de lancement russes avec les armes que nous lui livrons. Mais vous n'avez pas le droit de le faire, c'est à nous de le faire.

La protection du pays pourrait également être assurée par les États. L'implosion et, ailleurs, comme nous le plaçons dans son aspect à l'arrêt, le système aux missiles et drones russes. Le fait est que les destructions, par la défense ukrainienne et les avions militaires, ou maintenant, des avions qui s'approprient des missiles de l'Union européenne (UE) constituerait un fait de légitime défense, justifiant un changement de doctrine au sein de l'Alliance. De même serait elle fondée à frapper les réseaux et leurs charges vitales en prévision de leur utilisation, comme le fait aussi. De telles attaques aggraveront la menace que l'occupation par l'armée russe à l'arrêt, fait peser sur l'ensemble du continent.

Surtout, il faut aider l'Ukraine à assurer elle-même la défense antiaérienne des installations. Le plan de Kramlinski est un cauchemar programmé, il faut, avant tout, autoriser enfin l'Ukraine à frapper les

sites de lancement russes avec les armes que nous lui livrons. Mais vous n'avez pas le droit de le faire, c'est à nous de le faire.

La protection du pays pourrait également être assurée par les États. L'implosion et, ailleurs, comme nous le plaçons dans son aspect à l'arrêt, le système aux missiles et drones russes. Le fait est que les destructions, par la défense ukrainienne et les avions militaires, ou maintenant, des avions qui s'approprient des missiles de l'Union européenne (UE) constituerait un fait de légitime défense, justifiant un changement de doctrine au sein de l'Alliance. De même serait elle fondée à frapper les réseaux et leurs charges vitales en prévision de leur utilisation, comme le fait aussi. De telles attaques aggraveront la menace que l'occupation par l'armée russe à l'arrêt, fait peser sur l'ensemble du continent.

Surtout, il faut aider l'Ukraine à assurer elle-même la défense antiaérienne des installations. Le plan de Kramlinski est un cauchemar programmé, il faut, avant tout, autoriser enfin l'Ukraine à frapper les

sites de lancement russes avec les armes que nous lui livrons. Mais vous n'avez pas le droit de le faire, c'est à nous de le faire.

La protection du pays pourrait également être assurée par les États. L'implosion et, ailleurs, comme nous le plaçons dans son aspect à l'arrêt, le système aux missiles et drones russes. Le fait est que les destructions, par la défense ukrainienne et les avions militaires, ou maintenant, des avions qui s'approprient des missiles de l'Union européenne (UE) constituerait un fait de légitime défense, justifiant un changement de doctrine au sein de l'Alliance. De même serait elle fondée à frapper les réseaux et leurs charges vitales en prévision de leur utilisation, comme le fait aussi. De telles attaques aggraveront la menace que l'occupation par l'armée russe à l'arrêt, fait peser sur l'ensemble du continent.

Surtout, il faut aider l'Ukraine à assurer elle-même la défense antiaérienne des installations. Le plan de Kramlinski est un cauchemar programmé, il faut, avant tout, autoriser enfin l'Ukraine à frapper les

sites de lancement russes avec les armes que nous lui livrons. Mais vous n'avez pas le droit de le faire, c'est à nous de le faire.

La protection du pays pourrait également être assurée par les États. L'implosion et, ailleurs, comme nous le plaçons dans son aspect à l'arrêt, le système aux missiles et drones russes. Le fait est que les destructions, par la défense ukrainienne et les avions militaires, ou maintenant, des avions qui s'approprient des missiles de l'Union européenne (UE) constituerait un fait de légitime défense, justifiant un changement de doctrine au sein de l'Alliance. De même serait elle fondée à frapper les réseaux et leurs charges vitales en prévision de leur utilisation, comme le fait aussi. De telles attaques aggraveront la menace que l'occupation par l'armée russe à l'arrêt, fait peser sur l'ensemble du continent.

Surtout, il faut aider l'Ukraine à assurer elle-même la défense antiaérienne des installations. Le plan de Kramlinski est un cauchemar programmé, il faut, avant tout, autoriser enfin l'Ukraine à frapper les

La protection du pays pourrait également être assurée par les États. L'implosion et, ailleurs, comme nous le plaçons dans son aspect à l'arrêt, le système aux missiles et drones russes. Le fait est que les destructions, par la défense ukrainienne et les avions militaires, ou maintenant, des avions qui s'approprient des missiles de l'Union européenne (UE) constituerait un fait de légitime défense, justifiant un changement de doctrine au sein de l'Alliance. De même serait elle fondée à frapper les réseaux et leurs charges vitales en prévision de leur utilisation, comme le fait aussi. De telles attaques aggraveront la menace que l'occupation par l'armée russe à l'arrêt, fait peser sur l'ensemble du continent.

Surtout, il faut aider l'Ukraine à assurer elle-même la défense antiaérienne des installations. Le plan de Kramlinski est un cauchemar programmé, il faut, avant tout, autoriser enfin l'Ukraine à frapper les

sites de lancement russes avec les armes que nous lui livrons. Mais vous n'avez pas le droit de le faire, c'est à nous de le faire.

La protection du pays pourrait également être assurée par les États. L'implosion et, ailleurs, comme nous le plaçons dans son aspect à l'arrêt, le système aux missiles et drones russes. Le fait est que les destructions, par la défense ukrainienne et les avions militaires, ou maintenant, des avions qui s'approprient des missiles de l'Union européenne (UE) constituerait un fait de légitime défense, justifiant un changement de doctrine au sein de l'Alliance. De même serait elle fondée à frapper les réseaux et leurs charges vitales en prévision de leur utilisation, comme le fait aussi. De telles attaques aggraveront la menace que l'occupation par l'armée russe à l'arrêt, fait peser sur l'ensemble du continent.

Surtout, il faut aider l'Ukraine à assurer elle-même la défense antiaérienne des installations. Le plan de Kramlinski est un cauchemar programmé, il faut, avant tout, autoriser enfin l'Ukraine à frapper les

sites de lancement russes avec les armes que nous lui livrons. Mais vous n'avez pas le droit de le faire, c'est à nous de le faire.

La protection du pays pourrait également être assurée par les États. L'implosion et, ailleurs, comme nous le plaçons dans son aspect à l'arrêt, le système aux missiles et drones russes. Le fait est que les destructions, par la défense ukrainienne et les avions militaires, ou maintenant, des avions qui s'approprient des missiles de l'Union européenne (UE) constituerait un fait de légitime défense, justifiant un changement de doctrine au sein de l'Alliance. De même serait elle fondée à frapper les réseaux et leurs charges vitales en prévision de leur utilisation, comme le fait aussi. De telles attaques aggraveront la menace que l'occupation par l'armée russe à l'arrêt, fait peser sur l'ensemble du continent.

Surtout, il faut aider l'Ukraine à assurer elle-même la défense antiaérienne des installations. Le plan de Kramlinski est un cauchemar programmé, il faut, avant tout, autoriser enfin l'Ukraine à frapper les

sites de lancement russes avec les armes que nous lui livrons. Mais vous n'avez pas le droit de le faire, c'est à nous de le faire.

La protection du pays pourrait également être assurée par les États. L'implosion et, ailleurs, comme nous le plaçons dans son aspect à l'arrêt, le système aux missiles et drones russes. Le fait est que les destructions, par la défense ukrainienne et les avions militaires, ou maintenant, des avions qui s'approprient des missiles de l'Union européenne (UE) constituerait un fait de légitime défense, justifiant un changement de doctrine au sein de l'Alliance. De même serait elle fondée à frapper les réseaux et leurs charges vitales en prévision de leur utilisation, comme le fait aussi. De telles attaques aggraveront la menace que l'occupation par l'armée russe à l'arrêt, fait peser sur l'ensemble du continent.

Surtout, il faut aider l'Ukraine à assurer elle-même la défense antiaérienne des installations. Le plan de Kramlinski est un cauchemar programmé, il faut, avant tout, autoriser enfin l'Ukraine à frapper les

sites de lancement russes avec les armes que nous lui livrons. Mais vous n'avez pas le droit de le faire, c'est à nous de le faire.

La protection du pays pourrait également être assurée par les États. L'implosion et, ailleurs, comme nous le plaçons dans son aspect à l'arrêt, le système aux missiles et drones russes. Le fait est que les destructions, par la défense ukrainienne et les avions militaires, ou maintenant, des avions qui s'approprient des missiles de l'Union européenne (UE) constituerait un fait de légitime défense, justifiant un changement de doctrine au sein de l'Alliance. De même serait elle fondée à frapper les réseaux et leurs charges vitales en prévision de leur utilisation, comme le fait aussi. De telles attaques aggraveront la menace que l'occupation par l'armée russe à l'arrêt, fait peser sur l'ensemble du continent.

Surtout, il faut aider l'Ukraine à assurer elle-même la défense antiaérienne des installations. Le plan de Kramlinski est un cauchemar programmé, il faut, avant tout, autoriser enfin l'Ukraine à frapper les

Principaux signataires :
Guillaume Aretz, ancien officier et chef de mission diplomatique
Gilles Chevillon, directeur général des ventes
Jacques Dupuytren, chef de mission diplomatique
Anastasia SIRE
François Girardot, ingénieur, spécialiste de la gestion des crises
Romain de la Roche (UEP)
André Marfisi, vice-président de l'UEP
Jean-Louis de la Roche (UEP)
Ariane Mnouchkine, metteuse en scène
Sylvie Rollet, professeure émérite des universités, présidente de l'Ukraine pour la France
Jean-Louis de la Roche (UEP)
Karine Tylmann, consultant diplomatique
Walter, professeur émérite des universités, directeur de la liste complète des signataires sur Lemond.fr

1. [Le Monde \(2024-01-31\) « Il nous faut augmenter considérablement la production et livraison d'armes françaises »](#)
2. [Le Monde \(2024-03-01\) « Il faut appliquer en France les sanctions de l'UE contre les médias russes »](#)
3. [Le Monde \(2024-03-10\) « Les Jeux de Paris 2024 ne doivent pas être l'arène propagandiste des gladiateurs de Poutine »](#)
4. [Le Monde \(2024-04-16\) « La confiscation des avoirs publics russes constituerait une avance sur les réparations »](#)
5. [Le Monde \(2024-05-13\) : « Il faut procurer d'urgence à l'Ukraine les moyens de fermer le ciel ukrainien aux missiles russes »](#)
6. [Ouest-France \(2024-06-25\) : « Battons Poutine dans les urnes ! »](#)
7. [La Tribune \(2024-06-28\) : « Élections législatives : mais où est passée l'Ukraine ? »](#)
8. [Le Monde \(2024-10-10\) : « Il faut autoriser l'Ukraine à frapper les sites de lancement russes avec les armes que nous lui livrons »](#)
9. [Le Monde \(2024-11-20\) : « Rien ne démontrera mieux la fermeté de notre engagement en faveur de l'Ukraine que l'envoi d'instructeurs militaires »](#)
10. [Le Monde \(2024-12-26\) : « La trahison de l'Ukraine signerait l'arrêt de mort du projet européen »](#)

Cet appel à la formation d'une coalition d'États européens volontaires en faveur d'une aide militaire à l'Ukraine est paru en Pologne dans la [Gazeta Wyborcza](#) (2024-12-19), en Autriche dans [Die Presse](#) (2025-01-10) et en Suisse dans [24 heures](#) (2025-01-08)

Ces tribunes nous ont permis de rassembler des experts militaires, élus, juristes, politistes, universitaires et personnalités de la culture (acteurs, réalisateurs, écrivains, etc.) qui suivent désormais de près notre travail et soutiennent nos propositions. Ces publications ont eu un assez large écho, en particulier sur les plateaux de LCI, sur lesquels nous ne sommes toutefois pas assez souvent invités à en parler.

Nos interventions auprès des responsables politiques



- **Nos interventions dans les campagnes électorales**

La [charte d'engagements](#) en faveur de l'Ukraine que nous avons rédigée a été signée par 112 candidats aux élections européennes dont 26 ont été élus (1/3 des députés français au Parlement Européen). Nous avons publié deux tribunes (6. et 7. ci-dessus) appelant à faire barrage au Rassemblement National lors des élections législatives de juin et juillet, au vu de sa complaisance à l'égard de Poutine.

- **Nos rencontres spécifiques**

Nous avons rencontré le président du groupe d'amitié France-Ukraine Benjamin Haddad (aujourd'hui ministre délégué chargé de l'Europe), le président du groupe socialiste Boris Vallaud, les députées Anne Génetet (Ensemble pour la République), Michèle Tabarot (Les Républicains) et Valérie Rossi (socialiste), les députés Julien Bayou (Europe Ecologie Les Verts) et Frédéric Petit (Ensemble pour la République).

Notre rôle de lanceurs d'alerte sur les réseaux sociaux

Nos campagnes sont systématiquement relayées sur les réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn, Instagram, BlueSky, X, YouTube, qui réunissent au total plus de **8 000 abonnés**.



Plus de 3000 membres sur **Facebook**

Près de 2000 abonnés sur X : **@UkraineVictoire**

Nous avons aussi ouvert un forum d'échange et d'action avec l'application Slack, **le Réseau Citoyen Pour l'Ukraine**, ouvert à toutes les associations et accessible à tous, sur pour-lukraine.slack.com. Plus de 350 personnes s'y retrouvent pour échanger et se tenir informées des actions en cours ou en proposer de nouvelles.

Des campagnes
de longue
 haleine

Armer l'Ukraine
pour sa victoire



Rapatrier les
enfants volés :
condition non
négociable de
tout accord
avec la Russie



Dialogue avec les adhérents et sympathisants de la cause ukrainienne

En 2024, nous avons organisé **sept conférences-débats en ligne** qui ont rassemblé de 100 à 270 personnes.

Ces débats animés par Pierre Raiman, Vice-Président, cofondateur de Pour l'Ukraine, ont permis de faire le point, avec les experts invités, sur les principaux dossiers que porte notre association

22/02/24 : Rencontre des signataires de l'appel à augmenter l'armement de l'Ukraine

Nos invités : Guillaume Ancel, ancien officier supérieur et chroniqueur ; André Gattolin, universitaire, ancien sénateur ; Marc Lévy, écrivain ; Alexandre Melnik, ancien diplomate, expert-consultant en géopolitique ; Alla Poédie, présidente du Business Club franco-ukrainien ; Patrick Puges, polytechnicien, expert militaire de Pour l'Ukraine ; Nicolas Tenzer, géopolitiste, enseignant à Sciences Po Paris.

Questions abordées : Pourquoi et comment la France peut-elle faire davantage ? Comment financer l'aide à l'Ukraine ? Pourquoi un cessez-le feu ferait le jeu de Poutine ? Que doit faire l'Europe (dès maintenant et avant les élections américaines) ? Comment faire prendre conscience à nos concitoyens du danger auquel nous faisons face ?

05/03/24 : Saisir les avoirs russes pour contribuer à la reconstruction de l'Ukraine

Débat avec les députés Julien Bayou (EELV) et Benjamin Haddad (Ensemble pour la République), à l'initiative d'une proposition de résolution de l'Assemblée nationale déposée le 15 février 2024,

« relative à l'utilisation des avoirs russes gelés au profit de l'effort de guerre et de la reconstruction de l'Ukraine ».

27/03/24 : Confisquer les avoirs russes : quelles possibilités légales ?

Conférence-débat à destination des associations de soutien à l'Ukraine, à l'initiative de Pour l'Ukraine, de l'Union des Ukrainiens de France et de Kalyna.

L'exposé de Martine Jodeau, juriste et conseillère d'Etat honoraire, membre de la cellule juridique de notre association, a permis de cerner sur quelle base légale solide pouvait être effectuée la saisie des avoirs publics russes, soutenue dans la proposition des députés.

02/04/24 : Contre la propagande russe : débat avec le Directeur général de l'Arcom

Dialogue entre Guillaume Blanchot, Directeur général de l'Arcom (Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique) et André Lange, co-fondateur du Comité Diderot et membre du bureau de l'association Pour l'Ukraine

La discussion s'inscrit dans la réflexion sur les moyens de contre la propagande et la désinformation russes que nous avons dénoncées dans notre tribune parue dans *Le Monde*.

Questions abordées : comment mettre enfin en œuvre les sanctions européennes contre les chaînes et entreprises russes de médias, en particulier par les fournisseurs d'accès à Internet ? Comment apporter notre soutien au bouquet Svoboda Satellite, lancé par Reporters sans frontières sur le satellite Hotbird 13G, à partir d'une idée émise par le Comité Diderot dès mars 2022 ?

14/05/24 : Protéger les villes ukrainiennes est possible : répondons à la demande l'Ukraine « Close The Sky! » ?

Nos invités : Guillaume Ancel, ancien officier supérieur et chroniqueur ; Gilles Chevalier, Contrôleur général des Armées (2S) ; Patrick Puges, polytechnicien, chargé des questions militaires de Pour l'Ukraine ; Nicolas Tenzer, géopolitiste, enseignant à Sciences Po Paris ; Xavier Tytelman, consultant défense.

Questions abordées : La victoire de l'Ukraine est-elle encore possible ? Quelles sont les défenses anti-aériennes que nous pouvons fournir en urgence ? La France peut-elle livrer des avions, et quand seraient-ils opérationnels ? Comment la France et l'Europe peuvent-elles empêcher les frappes russes sur les cibles civiles ? Que doit faire l'Europe ? Comment interpréter les déclarations d'Emmanuel Macron sur une intervention française ?

10/07/24 : Après les élections législatives en France, l'Ukraine doit pouvoir compter sur nous.

Nos invités : Guillaume Ancel, ancien officier supérieur et chroniqueur, auteur du blog Ne pas subir ; Julien Bayou, avocat et ancien député, co-auteur de la résolution parlementaire pour la saisie des avoirs russes ; André Gattolin, ancien sénateur, auteur de la résolution européenne, dénonçant les transferts forcés massifs d'enfants ukrainiens par la Fédération de Russie ; Nicolas Tenzer, enseignant à Sciences Po, senior fellow au Center for European Policy Analysis (CEPA), auteur de *Notre Guerre* (Ed. de l'Observatoire) ; Emmanuel Wallon, professeur émérite de sociologie politique à l'Université Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense depuis 2005. Co-fondateur de l'association Pour l'Ukraine.

Les échanges portent d'abord sur les effets des résultats des élections sur le soutien à l'Ukraine. Parmi les questions abordées : l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN, les élections américaines, la situation en Europe et sur le front, la riposte nécessaire aux bombardements russes.

05/12/24 : Organisons un sursaut Européen : l'Ukraine, c'est l'Europe ! La Géorgie, c'est l'Europe !.

Le débat, animé par Pierre Raiman et Florence Hartmann (administratrice de Pour l'ukraine), s'inscrit dans le cadre de notre appel à une coalition d'Etats volontaires européens, aux côtés de l'Ukraine..

Nos invités : Othar Zourabichvili, président de l'Association Géorgienne en France, alors à Tbilissi ; Antoine Arjakovsky, directeur de recherche au Collège des Bernardins ; André Gattolin, universitaire, ancien sénateur ; Alexandre Melnik, professeur de géopolitique à l'ICN Business School.

Questions abordées : Quelle est la situation en Géorgie ? Pourquoi et comment l'Europe doit-elle intervenir ? Comment mettre fin au chantage de Poutine ? Une coalition de pays volontaires pour

protéger l'Ukraine est-elle possible ? Placer l'Ukraine sous l'égide de l'Otan pour stopper la Russie, est-ce souhaitable et possible ? Comment empêcher un nouveau Munich et agir en tant que citoyens Européens ?

2025 doit être l'année de la mobilisation citoyenne et d'un sursaut européen aux côtés de l'Ukraine

La trahison de l'Ukraine signerait l'arrêt de mort du projet européen : triomphant aujourd'hui, Poutine reprendrait dans deux, cinq ou sept ans ses guerres de conquête contre l'Ukraine, mais aussi la Géorgie, la Moldavie ou les Pays baltes. L'ensemble du continent glisserait vers l'abîme. Notre sécurité, nos libertés et nos valeurs sont directement menacées. Il faut donc agir, vite, pour :

- **Confisquer les 210 Md€ d'avoirs russes gelés et les remettre à l'Ukraine**
- **Protéger l'espace aérien de l'Ukraine et lui livrer les armes de la victoire**
- **Déployer un contingent constitué par la coalition de pays volontaires**
- **Refuser tout accord de cessez-le-feu qui ne prévoirait pas le retour des réfugiés**
- **Refuser tout accord qui imposerait la démilitarisation ou la neutralité de l'Ukraine**
- **Refuser tout accord qui n'offrirait pas à l'Ukraine les garanties de sécurité nécessaires à sa survie**

[Un site de campagne, EuropeanSurgeForUkraine.com, est en cours de construction]

Nous comptons sur vous !

ADHÉREZ À POUR L'UKRAINE, POUR LEUR LIBERTE ET LA NOTRE !

EN CLIQUANT [ICI](#)



Cotisation annuelle : 10 €

Possibilité de faire un don supplémentaire (déduction fiscale de 66%)

Prochaine assemblée générale des adhérents : 15 mars 2025